

F.-D. BOESPFLUG

Avec l'équipe de «Jour du Seigneur», le 22 novembre 1984 (France)

ENJEUX THÉOLOGIQUES ET PASTORAUX DES MESSSES TÉLÉVISÉES

INTRODUCTION

Objet et méthode

Le 24 janvier 1984, P. Abeberry et G. Nissim m'ont demandé si j'accepterais de réfléchir en théologien à votre émission, aux problèmes qu'elle soulève.

J'ai dit oui, sans hésiter. Parce que tout ce qui touche à la pratique chrétienne de l'image, tant passée que présente, m'intéresse vivement. Était-ce naïf de ma part? Je connais mal, ou pas du tout, la technique; je suis peu lié à la pastorale actuelle. Ce serait décourageant s'il n'y avait motif de penser qu'il est avantageux, pour songer à certaines questions, d'être quelque peu désengagé.

C'est dans cette optique, du moins, que j'ai lu et réfléchi. Ce qui suit constitue une manière de premier bilan. La méthode suivie aura été:

- 1- de collecter et de dépouiller ce qui s'est écrit au sujet de la retransmission de la messe à la TV;
- 2- de visionner un certain nombre de ces émissions (précisons que je regarde très peu le petit écran...);
- 3- de me retrouver avec G. Nissim une demi-douzaine de fois, pour échanges, élaborations, concertations...

Pour conclure cette introduction, je soulignerai deux points:

- Je ne me situe, dans ce qui suit, ni en habitué de la TV, ni en familier de l'émission, ni en producteur rompu aux techniques de la prise de vue, ni en sociologue, ni en critique d'art; mais, en théologien réfléchissant, sur la très longue durée, aux rapports de l'annonce de l'Évangile et des registres de la communication qui font une place de choix à l'image, quel que soit son support; c'est la condition faite au témoignage religieux en général, et au témoignage chrétien en particulier, qui m'est à cœur, ainsi que la formulation des enjeux liés à l'engagement d'équipes telles que la vôtre dans la production d'émissions devenues très vite des institutions; ainsi que l'analyse théologique - et critique - du discours de légitimation de cette pratique par les acteurs ou par la hiérarchie.

- Pour des raisons qui tiennent à la fois à mon fonctionnement intellectuel et à la complexité des questions soulevées, le travail porte exclusivement sur les enjeux théologiques et pastoraux de la retransmission de la messe à la TV, sur la forme de communication ainsi instaurée, sur le type de pratique chrétienne que cela génère,

sur le type d'Église que cela contribue à faire naître. Le problème n'étant pas d'abord de savoir si cette coutume vieille maintenant de trente cinq ans, en France, est finalement légitime: le constat s'impose d'une sorte d'irréversibilité - certains parmi vous (J. Mansir) vont jusqu'à parler de piège où vous seriez «coincés». Je prends l'existence de cette émission comme un fait acquis, et durablement acquis; je pars du principe que dans l'état actuel de la conscience - ou de l'inconscience ecclésiale de cette affaire -, la suppression de la messe TV n'est pas encore envisageable.

- I -

PANORAMA DES QUESTIONS THÉOLOGIQUES ET PASTORALES

... soulevées par la pratique de la messe télévisée. Ce panorama est une sorte de revue de presse. J'ai dépouillé ce qui existe de littérature française - mais aussi allemande et anglo-américaine. Ce que je tente ici est une mise en série des questions après tamisage de ces livres et revues.

a) L'émission «Jour du Seigneur» ne fait pas l'objet d'une contestation de principe, parmi les contemporains capables d'être des auteurs (de livres, d'articles, de thèses, de mémoires, ou de lettres publiables). Du moins, est-on frappé de la rareté des contestations de fond dûment argumentées: leur nombre est faible en regard des discours de légitimation, celle-ci se chargeant le cas échéant de souci d'une critique «pour l'amélioration». Le «Niet» sans concession d'un K. Rahner, dans les années cinquante, n'a pas fait école en France. Ici et là, des pamphlets parfois violents, souvent stimulants, même s'ils ne sont ni très pertinents, ni très nuancés: je songe aux pages de J. Ellul dans *La Parole humiliée* (point de vue réformé, donc), ou à celles de J. Piveteau dans *L'extase de la Télévision*.

Toujours est-il que si une certaine perplexité est monnaie courante, la contestation du bien-fondé de la messe télévisée est rare. Il est permis de parler de «réception», au sens ecclésiologique du terme: on s'est fait, dans le peuple chrétien, à l'idée que la présence d'une caméra de télévision à l'eucharistie n'était pas foncièrement déplacée... Peut-être cette «réception» est-elle teintée de résignation, ou d'opportunisme un peu fataliste («il faut bien que l'Église vive avec son temps et parle avec le langage de son époque») qui la rend proche d'une tolérance: mais on conçoit mal qu'une nouvelle «querelle des images» puisse naître.

b) Il y a, cependant, un malaise assez sensible. Où va-t-on, vers quelle forme de vie chrétienne, vers quelle forme d'Église, quand on a commencé de diffuser la messe, et qu'on ne peut plus s'arrêter? Une étudiante en théologie, actuellement directrice de l'I.E.R.P. de Toulouse, a soutenu récemment un mémoire de maîtrise qui analyse ce malaise dans le discours de la hiérarchie. Son titre est révélateur: *Évangélisation et Média. De l'optimisme à la perplexité. Aperçu sur l'évolution de la pensée de l'Église, de 1963 à 1980*. La demande que j'ai reçue en provenance de votre équipe peut être interprétée comme une incertitude parmi vous, un flottement... En ce domaine comme en beaucoup d'autres, on s'inquiète sourdement de la sorte de monde que l'on fabrique... Inconfort d'autant plus durable qu'il

s'accompagne de ce sentiment d'irréversibilité dont je parlais plus haut, d'une peur de la marginalisation dont l'Église serait immédiatement sanctionnée si elle n'occupait plus le créneau qui lui a été imparti, et d'une défiance à l'égard de la réflexion dont il n'y a que trop d'exemples ailleurs: et qui explique l'absence de réflexion digne de ce nom à ce sujet.

c) Les théologiens se signalent, en effet, par leur absence. En exergue à son livre récent, *Médias et christianisme*, Alexis Bacquet cite ce mot de Mc Luhan: «je préférerais que la plupart des questions sur la communication soient abordées par les théologiens, mais ils ne semblent pas y trouver intérêt». Cette affirmation étonnante pourrait être corroborée par de multiples indices. En voici quelques uns:

- Aussi étonnant que cela puisse apparaître, il est possible, en plein vingtième siècle, d'élaborer une œuvre théologique qui aborde tour à tour la plupart des traités théologiques, sans toucher jamais au problème posé par la civilisation de l'image (cf. l'article ainsi intitulé de A. Ayfre dans *Catholicisme*): ainsi des œuvres de Y. Congar, H. de Lubac, U. V. Balthasar, L. Bouyer, pour ne citer que quatre des plus grands théologiens catholiques de ce siècle. À fortiori, ne trouvera-t-on rien chez eux qui porte spécifiquement sur la messe télévisée.

- La récente «*Initiation à la pratique de la théologie*», qui passe pour être un panorama presque complet de la réflexion théologique francophone depuis Vatican II, sauf erreur de ma part, ne comporte pas trace d'une analyse théologique des enjeux de la messe télévisée. Bref, «... aucune réflexion sérieuse n'a été entreprise à ce sujet en France» (J. Mansir, au Séminaire Farel, 1980). La lecture de l'article de Heinz Schaeffer, «La célébration eucharistique à la télévision: réflexion sur une pratique in *Concilium* 172, 1982, p. 77-87, confirme que la discussion théologique ne progresse guère depuis 25 ans. Et que si quelque chose progresse, c'est la pratique.

d) Et la réflexion des «praticiens sur leur pratique», ce soit dit sans vouloir vous flatter. Il est frappant de relever que la quasi-totalité des analyses, essais, réflexions publiés dans ce domaine, sont signés par des producteurs, ou des ex-producteurs. En France, on en a vite fait le tour: Mansir, Babin, Bacquet... Il en résulte une situation de discours particulière, où le problème conjoint «Que faire voir - comment le montrer» (ou: contenu et style, bref: l'écriture) reçoit un traitement privilégié, sur un fond d'acte de foi supportant mal, et l'on comprend bien pourquoi, les questions plus générales venues d'ailleurs et toujours suspectes d'être impertinentes, rétrogrades, incompétentes, de n'avoir rien compris...

e) Dernière remarque, que les quatre précédentes expliquent: comme pour d'autres questions à d'autres époques de la vie de l'Église, (Cf. celle des images de Dieu dans les *De Imaginibus* de la Contre-Réforme), on assiste très fréquemment à un **processus de solidarisation forcée** de celles que l'on peut et doit se poser à propos du retentissement des mass-médias sur la vie de l'Église. Ce pluriel représente, selon moi, un dangereux amalgame. Les problèmes déontologiques, ecclésiologiques et doctrinaux de l'information religieuse ne se confondent pas avec ceux de la retransmission d'un culte, qui ne sont pas exactement ceux de la prédication télévisée, etc. Je plaide vigoureusement pour la distinction, en vue de la reconnaissance et de l'analyse de la spécificité des enjeux respectifs liés à l'emploi de chacun des médias. Pour cela, il faudrait sortir une bonne fois d'un complexe d'arriération sociale qui nous fait craindre encore d'être une ethnie condamnée par l'histoire dès lors que nous adopterions une attitude critique sur tel point précis...

C'est en vertu de cette discipline intellectuelle que je me suis imposé de ne considérer dans un premier temps que les seuls problèmes de la messe télévisée, sans ignorer que ce n'est là qu'une part de votre activité, pas forcément la plus gratifiante pour vous: mais c'est, de fait, votre principale justification sociale et ecclésiale, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, comme l'édition de bibles et de missels continue de constituer l'image de marque des éditions du Cerf... Si j'ai ainsi «désolidarisé» la messe, c'est parce que je crois que seule une analyse circonstanciée et bien conduite peut nous faire sortir:

- du *manichéisme larvé des intellectuels*, qui ont eu trop tendance, cf. entre autres Baudrillard, à sataniser la civilisation de l'image, à y voir la funeste prolifération des doubles, avec pour effet l'anéantissement de toute perception du réel, comme Ellul accuse l'image de gommer la différence entre le vrai et le réel. Cf. à ce sujet les notations judicieuses de H. Bourgeois in «*Lumière et Vie*».

- II -

LOGIQUE SACRAMENTELLE ET LOGIQUE AUDIO-VISUELLE

A- Je suppose à priori la **liberté d'action** de l'Église catholique, son droit à faire marche arrière, et corrélativement, sa **liberté de penser**. Est-ce Malraux qui disait que le christianisme a défatalisé l'histoire? L'affirmation doit valoir ici. L'inéluctable n'est pas chrétien. Il n'est pas tolérable de s'incliner devant quelque «évolution» que ce soit. Sacraliser l'engrenage représente une abdication. Beaucoup de prises de position n'imaginent même pas la possibilité d'une attitude critique d'un changement de la pratique actuelle, fût-ce par mode d'infléchissement progressif, tenant compte des résistances au changement en ce qu'elles ont de légitime. Libre d'user du monde et de ses éléments comme si elle n'en usait pas, l'Église est aussi libre d'y renoncer, totalement ou en partie, pour un temps ou pour longtemps. L'épouvantail n'a pas à être brandi d'une irréparable marginalisation: rien ne prouve que ce serait le sort définitif d'une Église qui modifierait son action; et quand bien même elle devrait aller au devant de ce risque, on peut se demander s'il ne serait pas finalement profitable à sa vitalité. Que je sache, la marginalité fut longtemps la condition chrétienne. Aurions-nous si peur d'en revenir à une position pré-constantinienne?

B- La messe télévisée est le point de jonction de deux ordres, de deux logiques, de deux mondes; d'une part, celui de la participation croyante au repas du Seigneur célébré sur son ordre en un lieu et en un temps donnés; d'autre part, celui de la prise de vue et de son et de leur diffusion dans l'espace couvert par les relais des ondes électroniques. Cette jonction donne naissance à un produit un peu hybride, et génère un faisceau d'attitudes et de situations problématiques.

a) **Situation et attitude de la communauté télévisée.** L'irruption des caméras et des micros, des charriots et des projecteurs crée une perturbation qui donne à la célébration eucharistique un caractère à part. Se sachant regardée, la communauté s'applique, se fige parfois, jusqu'à hésiter à respirer: en tout cas, se dédouble. Il faut

être habitué, très habitué, pour réussir à oublier la présence du corps étranger, et s'en libérer. Il y a de l'intrusion dans cette présence, indépendamment de ses effets sur le climat liturgique. C'est ici qu'il faut faire droit à l'argumentation de Rahner, à partir de la discipline de l'arcane. De soi, c'est vrai, l'œil d'un téléspectateur non-croyant n'est pas à sa place. Mais l'œil du téléspectateur croyant l'est à peine... Car, outre le devoir de pudeur, qui vaut pour les deux, et dissuade de détailler à loisir, sans réciprocité, l'aspect visible de qui prie et communie (Cf. J.M. Domenach, in «France Catholique Ecclesia» n° 1978 du 16/11/84), c'est l'ordre sacramentel lui-même qui est mis à mal, j'y reviendrai tout à l'heure. Pour en revenir à la communauté télévisée, il lui sera toujours très difficile, même avec entraînement, d'être elle-même au moment où on la filme: car les lois de l'image-son ne coïncident pas avec celle de la participation sacramentelle authentique. Flattée et gênée tout ensemble, elle vivra le tournage, dans le meilleur des cas, comme un «service d'Église» (Que ne fait-on pas à ce titre!). Lui reconnaît-on le droit de s'y refuser? Pour tenter d'exister autrement qu'en image? Représente-t-elle un engagement et une obligation réelle à l'égard du lointain prochain, ou plutôt l'extension d'une fascination narcissique (Oh les chorales! Que de stars en graine!).

b) Situation et attitude du chrétien télévisé: je lui voue un paragraphe spécial, parce que la discrétion qui entoure ou peut entourer la démarche eucharistique est un bienfait. C'est la reconnaissance concrète de droit que possède l'individu, dans nos sociétés modernes, de pratiquer la religion de son choix, quand cela lui chante. L'irruption d'une caméra de télévision me laisse évidemment la liberté (au moins théorique) de ressortir immédiatement de l'église envahie. Elle n'en pose pas moins la question de droit que possède chacun sur sa propre image. Une question qui pourrait prendre une importance croissante, tant du point de vue juridique (Cf. le très intéressant article de J. Cuisentier dans «Ethnologie Française XIII», 1983) que du point de vue politique. En ce qui concerne la sauvegarde du droit des personnes, l'Église devra prendre des précautions.

Maintenant, rien n'exclut **à priori** que des chrétiens se vouent, par charisme et délégation ministérielle, à cette forme de service que pourrait constituer (soyons prudent) une «paroisse des ondes» (cf. l'exemple hollandais), la question de l'opportunité de la messe télévisée étant sauve. Ils auraient à inventer (ou retrouver?) les lois d'une possible scénique chrétienne, d'une possible rhétorique chrétienne (Cf. l'exposé de Gabriel Nissim). Ou à expérimenter qu'il n'en existe pas plus qu'il n'existe de philosophie chrétienne ou d'art chrétien... Vaste sujet. Il reconduit à la question centrale: qu'est-ce qui, de l'eucharistie, appelle ou mérite la retransmission audio-visuelle? (Cf. infra., conclusion).

c) Situation du sacrement télévisé. Beaucoup d'auteurs établissent entre l'eucharistie et d'autres formes de rencontres, tels les défilés, les compétitions sportives ou les débats télévisés, des ponts et des comparaisons qui omettent ceci: de soi l'eucharistie n'a pas grand chose de spectaculaire. Un repas, une lecture, une prière, une procession? Ce sont des actes peu photogéniques, et le premier, manger, est d'ailleurs, dans d'anciennes cultures, l'objet d'une protection: il y a un interdit du regard. C'est sur ce point que le croisement des deux logiques grince au maximum. Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier. Je n'ai pas eu le loisir de faire une recherche sur l'histoire d'un thème à succès: **voir l'hostie**, d'un geste dont il faudrait sentir la dimension théophore, théophanique: **l'élévation**, d'une pratique pluriséculaire: **la procession de la Fête-Dieu**, d'un mobilier qui est à lui tout seul la perturbation de l'insertion symbolique de l'eucharistie: **l'ostensoir**. Il y aurait à faire la critique intelligente de ce mouvement de dérive qui, sous la pression de l'éternel besoin de

voir, a déporté un geste sacramentel, «Prenez et mangez», en direction de la consommation visuelle: de quoi concevoir qu'il y a une cohérence hallucinante, en Occident, entre des périodes dont on ne voit souvent que la disparité...

Pour approfondir cet aspect, demandons-nous pourquoi, des sept sacrements, l'eucharistie est le plus fréquemment télévisé. Après tout, un baptême par immersion, une ordination, sont autrement spectaculaires (sauf vigile pascale...), et le baptême n'est pas un sacrement mineur... Il ne suffit donc pas de répondre que l'eucharistie présente la double caractéristique: sacrement majeur et réitérable, il faut encore ajouter qu'il draine plus que d'autres, du fait de la «présence réelle», le désir de voir Dieu, et qu'il est plus que tout autre le symbole même du catholicisme. Mais, qu'est-ce qui passe, dans une messe télévisée, de la communauté qui célèbre à l'ensemble des auditeurs? Je doute que la vérité de la démarche sacramentelle puisse être véhiculée par les ondes, fussent-elles celles de la meilleure des émissions possibles... À cause du statut fait au corps, j'y reviens dans un instant.

Et pour en terminer avec ce chapitre, évoquons la «confession télévisée» de l'assassin du Pape à sa victime: elle nous rend sensible à la force d'une logique sur laquelle il convient de s'interroger. C'est celle qui invite tout un chacun à se signer lors d'une bénédiction *urbi et orbi* télévisée; mais c'est aussi celle qui a conduit les tentatives d'absolution collective; la question étant de savoir si le christianisme est bien inspiré de se laisser entraîner du fait des médias audio-visuels dans ces progressives délocalisations, quine respectent peut-être pas ce qu'implique, dans le temps et dans l'espace, la structure d'alliance de la démarche proprement sacramentelle.

d) Situation faite au téléspectateur. Il convient ici de ne pas se polariser sur le téléspectateur malade, handicapé, impotent. Une chose est de songer à la responsabilité de l'Église à leur égard, autre chose est de justifier par eux une pratique plus large, et largement incontrôlable. La question ici n'est pas de savoir si l'assistance à la messe télévisée peut ou non valoir comme satisfaction du devoir dominical: les évêques ont beau répéter que non, on continue de se demander s'il n'y a pas à se réjouir de l'existence de cet ersatz de présence à l'église, pour tant et tant de gens qui de toutes les manières ne sont plus disposés à y mettre les pieds. La question est d'abord de savoir le statut qui est fait au téléspectateur.

Vis-à-vis d'un téléspectateur incroyant, ou catéchumène, il faut bien reconnaître que la messe télévisée représente un renversement de situation par rapport à la discipline de l'ancienne Église: ce n'est plus lui qui se trouve congédié à l'oré des saints mystères (Cf. ce que soutient encore saint Thomas, *IIIa 80, 4, 4um: non-baptizati non sunt admittendi etiam ad inspectionem hujus sacramenti, ut patet per Dionysium...*), c'est la communauté en train de célébrer qui risque d'être congédiée à tout moment, par une simple pression sur l'interrupteur! Est-ce une situation digne d'une Église qui croit en l'Eucharistie? La volonté d'aller à la rencontre de tout homme implique-t-elle nécessairement d'admettre cette situation? On peut en douter...

D'autant plus que la session dans un fauteuil en face d'un artefact répond mal aux lois de la participation sacramentelle plénière: cf. infra. Peut-être là encore sommes-nous les héritiers d'une longue dérive, amorcée depuis que les théologiens et les spirituels ont mis en vogue le thème un peu piégé de la communion spirituelle ou communion de désir. Il est permis de se demander si ce théologoumène ne joue pas dangereusement sur les mots, comme d'autres notions («caractère» baptismal ou

sacerdotal: des cercles carrés!); cf. L'art Communion spirituelle de Mgr Louis de Bazelaire dans le *D.S.* Imaginer une télédistribution de la communion, cf. l'article de J.M. Chappuis, in «Lumière et Vie» 155, oct-nov. 1981, est une confusion dommageable entre deux ordres. C'est vouloir à tout prix, et jusqu'au grotesque, mimer des conditions réalistes qui ne seront pas présentes au rendez-vous, de toutes façons... Et il en va de cette participation pseudo-sacramentelle comme il en va de l'interdiction que l'on s'impose de faire autre chose que du direct, ou à la rigueur du différé rapproché (Cf. Jéhenson): on s'acharne à mimer le *hic* et le *nunc* impliqués par «Prenez et mangez», sans grand résultat... Parce que l'on se persuade que la participation audio-visuelle vaut presque autant que la présence-en-corps propre. Ce qui me paraît une erreur anthropologique.

- III - EN GUISE DE CONCLUSION

Bien comprise, **la pratique** sacramentelle de l'Église suppose, pour atteindre sa vérité et la plénitude de ses effets, la participation «en corps-propre» et n'est que l'ombre d'elle-même lorsqu'elle se transporte dans le registre d'une participation purement mentale et visuelle, fût-elle sincère et fervente. **Le discours théologique sur cette pratique** n'a pas su dégager l'importance décisive du **geste corporel** (cf. les «Me voici» dans la Bible, et la très riche vision de «l'offrande du corps» dans l'Ép. aux Hébreux, ch. 10), piégée qu'elle était par le dipôle conceptuel matière/forme, la forme s'annexant, l'essentiel de la vertu de grâce. Se déplacer, se rendre dans un lieu où le peuple de Dieu s'y rassemble visiblement, «être-là», «réunis en Son Nom», ne sont pas des «circonstances» dont la vérité sacramentelle peut aisément se dispenser. Et, de même qu'il s'agit de se libérer d'une théologie sacramentelle marquée par une métaphysique intellectualiste, de même faut-il se dégager d'une vision étroitement sociologisante du symbole comme signe de reconnaissance (cf. mon article sur G. Durand dans la *R.S.P.T.* d'octobre 81). La doctrine sacramentelle suppose une notion de symbole enraciné dans le corps, face visible et palpable de l'humain, invariant de toutes les mutations culturelles, lieu de vérification des intentions et du mental.

Certes, il y a un pluralisme irréductible de l'expérience sensorielle (cf. conférence inédite de K. Rahner, *Théologie de l'image*, 1983); une biographie ou une interview radiodiffusée ne dira jamais ce que dit un portrait (et vice versa). Le salut, qui vise à l'accomplissement de toutes les virtualités inscrites en l'homme, implique donc d'être manifesté et effectué dans le registre du visible, autant que dans les autres plages sensorielles. Et l'on peut se réjouir de ce que l'afflux récent des techniques de reproduction, de diffusion et de stockage des images amène à réévaluer positivement l'efficacité *ex opere operantis* (vel *operantium*) des sacrements. L'insistance unilatérale sur l'efficacité *ex opere operato* est teintée de manichéisme, et signale la réticence vis-à-vis de la beauté, transcendantal «dégradé». Si la force de Dieu ne se manifeste jamais autant que dans notre faiblesse, notre éventuelle beauté, notre éloquence et notre séduction ne sont pas condamnés à être les adversaires de la parole de Dieu!

Il reste que la séduction est une logique, et l'image un règne: la communication sacramentelle du salut en Jésus-Christ peut les mettre à son service à l'occasion, mais est libre par rapport à elles, et répugne, au fond, à toute alliance tactique

durable. Car il y va de la sauvegarde, en tout homme, d'une fragile nudité hors tout spectacle, d'une authenticité qui peut bien se moquer de savoir si «on» la regarde se déployer, mais qui fait bien de tenir Dieu pour le témoin premier. Cette authenticité passe par la mise en mouvement et l'engagement du corps, même si elle ne s'y réduit pas, et n'y trouve pas même sa garantie infaillible. Mais, elle passe par là, comme tous les sentiments vrais et forts: car la foi et le salut sont au risque du corps. Pas de foi exposée sans corps exposé, mis en jeu. L'idée largement répandue que l'image télévisuelle est «tactile» et engage le corps est là mon sens une affirmation superficielle, et, en définitive, un contre-sens, le propre du tact humain étant la réciprocité dans l'exposition. Et l'heure de l'émission ne constitue pas un «rendez-vous» au sens développé ici, celui d'un «se rendre là-bas avec son corps».

Quel que puisse être l'inconfort qui en résulte, on n'échappe pas, me semble-t-il, à la conclusion que la pratique actuelle de «Jour du Seigneur» devra être *infléchie*, dans toute la mesure du possible, autant que le permettra une «réception corrigée», dans le sens d'une diminution des messes-dominicales-qui-ne-sont-que-des-messes-dominicales. Pour le dire positivement, l'avenir pourrait se préciser dans la prise en compte des considérations suivantes:

- Construction d'un lien d'alliance entre la paroisse télévisée et la paroisse (?) réceptrice, via un engagement dans le lieu (cf. Hollande).

- Hormis ce cadre de retransmission, sélection plus sévère des eucharisties ayant avec la logique de l'image télévisuelle, du fait de circonstances particulières, un lien moins lâche, moins artificiel que l'eucharistie ordinaire: messes de corporations, messes qui ont une indéniable valeur de «rayonnement» du fait des participants, messes événements.

Parallèlement, instauration ou développement d'une initiation sacramentelle à la télévision, d'une catéchèse des ondes qui, elle paraît tout à fait à sa place.

Ce soit dit pour ménager des transitions... Car sur le fond, je reste convaincu que l'intérêt à long terme de l'Église, est de soustraire sa pratique spécifiquement sacramentelle au monde de la communication télévisuelle (de masse ou de groupe plus restreint, ce n'est pas la question).